

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La coalition STOP FAST-FASHION vous invite à la mobilisation le vendredi 14 mars à 10h30 à Valence devant la Fontaine Monumentale, 15 Bd Bancel.

L'industrie textile est devenue en quelques décennies responsable de désastres environnementaux, humains et climatiques. **Il est urgent** que des mesures politiques et structurelles soient mises en place pour transformer le monde de la mode en profondeur.



La coalition STOP Fashion-Fashion créée à l'occasion du Green Friday 2023 réunit **11 associations** pour alerter sur les enjeux liés à la surproduction et la surconsommation de textiles et pour demander une **loi d'encadrement de l'industrie de la mode**.

La proposition de loi anti fast-fashion permettrait :

- d'interdire la publicité
- de pénaliser les pratiques des entreprises de fast-fashion

Le plaidoyer porté par ces associations a permis la mise à l'agenda politique du sujet. Début 2024, une proposition de loi, portée par une députée du groupe Horizons, Anne-Cécile Violland, a ainsi vu le jour. Cette proposition de loi vise à réduire l'impact environnemental de l'industrie de la mode. Elle a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale le 14 mars 2024 mais depuis le texte est bloqué au Sénat et attend toujours sa date d'examen.

Nous exigeons donc que la prometteuse "loi anti fast-fashion" soit mise à l'agenda du Sénat au plus vite !

La Fast-Fashion, c'est quoi ?

La Fast Fashion désigne un ensemble de marques qui produisent des vêtements **très vite, très souvent, pour pas cher**.

Ces marques renouvellent rapidement leurs collections, et utilisent des stratégies marketing agressives pour vendre toujours plus.

La fast-fashion menace non seulement l'environnement, mais aussi l'avenir des commerces de proximité et de l'industrie textile française dans son ensemble. Il est temps que les élu-es prennent la mesure de l'urgence.

La crise de la collecte du textile, un des impacts majeurs de la Fast-Fashion.

En aval de cette surproduction, les déchets de textiles usagers ne cessent d'augmenter et sont de moins en moins réutilisables. Selon l'ADEME, **nous sommes passés de 245 000 tonnes collectées en 2019 à 268 000 en 2023, soit une progression de près de 10% en seulement 4 ans, et le taux de réutilisation des textiles ne cesse de baisser en France, passant de 64% en 2014 à 56,6% en 2020 (source Zéro Waste).**

CONTACTS

Claudia Vergier

Amis de la Terre Drôme
drôme@amisdelaterre.org
07 81 09 70 12

Esther Bouix

L'Astucerie - Livron
esther.bouix@valdemploi.fr
06 52 47 95 12

Damien Pambour

Ancre - Saint Paul trois Châteaux
damien.pambour@ancre.asso.fr
06 19 04 22 05